



DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2025

Le 13 février 2025 à 19h04, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 7 février 2025).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} CHATELLET Brigitte, M^{me} HERREBRECHT Christine, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M^{me} COLLET Jennifer, M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| - M ^{me} DUFOUR Florence | par M ^{me} SIMONIN Elsa |
| - M. BERTRAND Romain | par Mr GOUT Christophe |
| - M ^{me} MICHEL Fleur | par Mr CADIOU Patrick |
| - M. BOIVIN Claude | par M ^{me} BELALA Monika |

SORTIES EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} COLLET Marina, sortie à 19h15 et revenue à 19h20 (a pris part à tous les votes, sauf la DCM n°25/022)
- M. FONTANA Alexandre, sorti à 20h14 et revenu à 20h31, puis de 22h15 à 22h22 (a pris part à tous les votes, sauf les DCM n°25/023, n°25/024 et n°25/025)
- M^{me} SIMONIN Elsa, sortie à 21h28 et revenue à 21h49 (a pris part à tous les votes, sauf les DCM n°25/035 et n°25/036).

ABSENCES :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle
- M^{me} BARDARY Karine
- M^{me} OROSCO Claire
- M. SIMONIN Sébastien

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M^{me} GOUAR Saara a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

I. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 17 octobre 2024

Adopté à l'unanimité.

II. Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

DCM 25/022 – FINANCES – Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2025

Adopté à la majorité des votants (30 voix pour dont 23 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime et 7 du groupe ID Commune, 3 voix contre du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 abstention de M. HERAUD).

DCM 25/023 – FINANCES – Budget principal - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024

Adopté à la majorité des votants (23 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime et 11 abstentions dont 7 du groupe ID Commune, 3 voix du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

DCM 25/024 – FINANCES – Budget Primitif - Ville - 2025

Adopté à la majorité des votants (23 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime et 11 voix contre dont 7 du groupe ID Commune, 3 voix du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

DCM 25/025 – FINANCES – Budget Primitif - Assainissement - 2025

Adopté à la majorité des votants (23 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 voix contre du groupe ID Commune et 4 abstentions dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

DCM 25/026 – FINANCES – Budget Résidence autonomie Les Belles Vues - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024

Adopté à la majorité des votants (24 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 voix contre du groupe ID Commune et 4 abstentions dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

DCM 25/027 – FINANCES – Budget Primitif - Résidence autonomie Les Belles Vues - 2025

Adopté à la majorité des votants (24 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 voix contre du groupe ID Commune et 4 abstentions dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

DCM 24/028 – RESSOURCES HUMAINES – Délibération modificative - Réforme du régime indemnitaire de la filière police – création de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE)

Adopté à la majorité des votants (34 voix pour dont 24 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 voix du groupe ID Commune et 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 abstention de M. HERAUD).

DCM 25/029 – JEUNESSE, SPORTS & VIE ASSOCIATIVE – Attribution des subventions de fonctionnement et de projet aux associations, modalités de versement et autorisation de signature des conventions d'objectifs et de moyens entre la Commune et les associations bénéficiant d'une subvention annuelle en numéraire supérieure à 23 000€ – Exercice 2025

Adopté à la majorité des votants (31 voix pour dont 20 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 7 voix du groupe ID Commune, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD) et compte tenu du fait que Messieurs CHAMBERT, CADIOU, BATTISTINI, et MAGA n'ont pas pris part au vote.

DCM 25/030 – ÉDUCATION, RESTAURATION & PROPRETÉ – Attribution des subventions des classes découvertes pour l'année 2025

Adopté à l'unanimité.

DCM 25/031 – ÉDUCATION, RESTAURATION & PROPRETÉ – Attribution de subventions de fonctionnement aux coopératives scolaires et aux foyers socio-éducatifs publics de Houilles

Adopté à l'unanimité.

DCM 25/032 – PETITE ENFANCE – Autorisation préalable à l'installation d'une micro-crèche au 8 Ter rue Voltaire

Adopté à la majorité des votants (31 voix pour dont 24 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime et 7 voix du groupe ID Commune et 4 voix contre dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

DCM 25/033 – CULTURE – Approbation du projet d'entente - Conservatoires - Projet Les Cinq Éléments

Adopté à l'unanimité.

DCM 25/034 – URBANISME – Garantie emprunts réhabilitation Hoche Brassens (CDC Habitat)

Adopté à l'unanimité.

DCM 25/035 – URBANISME – Mise en place d'un dispositif expérimental visant à renforcer le tissu pavillonnaire – Subvention et gouvernance de l'étude

Adopté à la majorité des votants (22 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 8 voix contre dont 7 du groupe ID Commune, 1 de M. HERAUD et 3 abstentions du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire).

DCM 25/036 – SYSTEME D'INFORMATIONS – Adhésion à une centrale d'achat spécialisée dans le domaine du numérique et des télécoms

Adopté à la majorité des votants (22 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime et 11 abstentions dont 7 du groupe ID Commune, 3 voix du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

DCM 25/037 – AFFAIRES GÉNÉRALES – Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association IFEP

Adopté à la majorité des votants (24 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime et 11 abstentions dont 7 du groupe ID Commune, 3 voix du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

Point n°17 – AFFAIRES GÉNÉRALES – Retrait de la protection fonctionnelle du Maire

Rejeté à la majorité des votants (22 voix contre du groupe Houilles La Ville Que J'Aime et 11 pour dont 7 du groupe ID Commune, 3 voix du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

III. Communication des décisions formalisées et non formalisées prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T).

La séance est levée le 13 février 2025 à 22h45.

Le Maire,

Conseiller Départemental des Yvelines

Julien CHAMBON

